

infos TRAVAUX

Juin 2016
N°4

**LA COURTILLE
SAINT-DENIS**

www.oph-plainecommunehabitat.fr
[plainecommune.habitat](https://www.facebook.com/plainecommune.habitat) [@Plaine Co Habitat](https://www.instagram.com/PlaineCoHabitat)



Stéphane PEU,
président

LES TRAVAUX VONT COMMENCER

D'importants travaux de réhabilitation sont prévus sur votre cité. Le vote des locataires dont les résultats ont été publiés en mars 2016, ainsi que le protocole de concertation que nous avons signé avec votre amicale début mai, permettent d'envisager le démarrage de ces travaux dès la rentrée. Comme en témoigne la signature de ce protocole, l'office s'attache à réaliser un important travail de concertation avec les habitants. Aussi, nous vous proposons une rencontre au cours de laquelle

nous vous présenterons le chantier, son déroulement et les différentes phases. Nous le savons, les périodes de chantier peuvent bouleverser votre quotidien, mais cela est nécessaire pour contribuer à améliorer votre cadre de vie. Tout au long du chantier, les équipes de l'office public restent mobilisées à vos côtés.

**PARTICIPEZ À
LA RÉUNION PUBLIQUE LE :**

Mercredi 15 juin 2016 à 18h

au gymnase de La Courtille

LORS DE LA RENCONTRE DU MERCREDI 15 JUIN, VOUS SEREZ PRÉSENTÉES :

L'ORGANISATION DU CHANTIER

- les entreprises retenues
- le phasage
- le planning

LES MODALITÉS D'INTERVENTION DANS LES LOGEMENTS

- les états des lieux avant travaux
- la protection des logements
- les opérations de réception

ÉTAT DES LIEUX DES LOGEMENTS

Début juillet, l'entreprise passera dans votre logement pour réaliser l'état des lieux. Le titulaire du bail ou une personne majeure doit être présent. Une date de rendez-vous vous sera communiquée 15 jours avant.

Cette visite permet de :

- **faire un état des lieux** de votre appartement avant les travaux, de rappeler le programme des travaux prévus dans chaque logement ;
- **établir une fiche travaux** et relever les éventuels problèmes ou aménagements particuliers réalisés et d'adapter les travaux ;
- **expliquer** comment l'entreprise va intervenir.

La fiche de travaux sera affichée derrière la porte de chaque logement et pendant toute la durée d'intervention.

DES TRAVAUX CONCERTÉS

Le 3 mai, le protocole de concertation relatif aux travaux de réhabilitation et de résidentialisation était signé par madame Nelly ANGEL, présidente de votre amicale et l'office. Cette signature marque non seulement la volonté de l'office de proposer une démarche basée sur l'échange et le dialogue mais permet également d'entrer dans les phases opérationnelles du chantier.

VOS GARDIENS

Les gardiens restent à votre écoute du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h30.

M. D'ONOFRIO 06 60 33 33 70

M. MAZROUI 06 64 19 33 48

M. NEGUEZ 06 60 33 33 68

MME EZ BATTI 06 60 33 33 65

2016

/ 1^{er} TRIMESTRE

Vote des locataires



NOUS SOMMES ICI

/ JUIN

Préparation du chantier

/ SEPTEMBRE

Démarrage des travaux



2018

/ 1^{er} TRIMESTRE

Fin des travaux

